

**Economie** > L'entreprise est basée sur la zone de Kergilet à Plumelin

## Maxicargo révolutionne l'utilitaire

Lancé en 2008 le Maxicargo s'est fait un nom sur le marché des utilitaires. Il s'impose même doucement dans le choix des sociétés. Son atout majeur : sa charge utile décuplée grâce à un procédé breveté.

Discrètement, Maxicargo se développe sur le marché national des véhicules utilitaires. Cette invention est le « bébé » de Jean-Philippe Le Goff, cet ingénieur plumelinois qui s'était spécialisé dans la restauration des caisses frigorifiques (activité qu'il a cédée en 2015).

Maxicargo est né d'un constat : la charge utile d'un 3,5 tonnes est très faible. La plupart sont en surcharge sur la route, « avec toutes les conséquences que cela peut engendrer en cas d'accident, pour le chauffeur mais aussi pour sa hiérarchie... Tout le monde est concerné car les sanctions pénales, en cas d'accident, sont lourdes », explique Audrey Le Goff, directrice générale.

Son père a breveté un procédé qui permet de décupler la fameuse charge utile. « Il permet avec le même moteur de transporter quatre fois plus de charges, et par conséquent de réduire l'émission de carbone. » L'invention a déjà valu à l'entreprise un prix de l'innovation en 2013 et le prix Chrysler pour l'éco-mobilité en 2014.

### 150 véhicules déjà commercialisés

Le concept Maxicargo repose sur une remorque qui vient s'atteler sur le châssis du véhicule tracteur. Les petites vidéos et les plans 3D réalisés par l'entreprise sont très explicites (voir sur [lagazette-morbihan.fr](http://lagazette-morbihan.fr)). « On optimise les charges utiles des deux parties : le véhicule et la remorque. Il y a deux cartes grises : une pour le véhicule et une pour la remorque ». Pour conduire un Maxicargo, il n'y a pas besoin de permis poids-lourd, un permis BE suffit.

Le Maxicargo dispose de toutes les homologations européennes ; il est protégé par 10 brevets. « C'est un véhicule hyper stable grâce à un dispositif anti-louvolement. Il passe partout. » Ses multiples atouts séduisent les patrons. « Leur première motivation lorsqu'ils nous contactent, c'est la sécurité », expose Catherine Le Goff. « Aujourd'hui un accident mortel sur deux en entreprise est un accident routier, et malheureusement, les utilitaires sont régulièrement en cause. »

L'augmentation possible de la charge qui peut être transportée est bien sûr l'atout majeur. Mais aussi toutes les options proposées. Car aujourd'hui l'équipe Maxicargo (15 personnes basées à Plumelin dont cinq ingénieurs), a développé une gamme de véhicules standards, mais aussi une



Boris Eustache est le responsable du bureau d'études (à gauche), ici aux côtés d'Anthony Le Bot, responsable des achats, dans l'atelier.

gamme haut de gamme avec diverses options. Coffres de rangements, grues, escalier escamotable, compresseur... Maxicargo, qui s'adresse majoritairement aux métiers du BTP, se diversifie et répond désormais à des demandes spécifiques par exemple pour les livreurs de boissons, offrant un véhicule très maniable en ville.

### « Un investissement vite rentabilisé »

Essayer, c'est l'adopter assure son créateur qui constate que les clients qui ont tenté l'expérience (de grands groupes tels que Bouygues, Eiffage, Vinci,

Véolia...), reviennent vers lui. « On commence à faire partie des discussions », se réjouit l'équipe plumelinoise.

150 véhicules ont déjà été commercialisés. Ils espèrent monter en puissance rapidement. Seul le prix est un

frein pour les entreprises puisqu'un Maxicargo coûte près de 50 % plus cher qu'un 3,5 tonnes classique. « Mais c'est un investissement vite rentabilisé », assure Audrey Le Goff. Gain de temps, d'énergie, de carburant, manabilité... Autant d'atouts

pour un produit assemblé à Plumelin (et produit en grande partie avec des sous-traitants locaux pour toutes les pièces de chaudronnerie notamment). Du made in France qui a de belles perspectives d'avenir...

Céline Ravautet

### > D'autres innovations qui facilitent la vie !

Chez Maxicargo, on bouillonne d'idées. Parmi les dernières inventions, il en est une qui va séduire les professionnels du BTP puisqu'elle facilite la manutention des pilonneuses, ces imposantes machines hyper lourdes qui « cassent » le dos des ouvriers. Baptisé Pil'up, cet « ascenseur à pilonneuse » permet un rangement de la machine à la verticale sur le véhicule, et par la pression du corps sur une marche, déclenche l'accès. Posée sur des roulettes, la pilonneuse est alors prête à être utilisée. Sans nul doute cette invention va plaire aux entreprises du club « sécurité routière en entreprise » qui viennent visiter Maxicargo cette fin de semaine avec la Carsat (retraite et santé au travail).

**BOUTIQUE DES CHAUFFAGES**

LES EXPERTS... A POÊLE !

*Venez vous rendre compte sur place !*

**NOUVEAU**  
Financement à taux 0\*

\* Voir conditions en magasin

- Conseil
- Expertise
- Entretien
- Service Bois/Pellet
- Installateur Poeliste/Cheministe

Ouvert du mardi au samedi  
10h-12h et 14h-18h  
40, rue Bigrel - 22600 LOUDEAC  
Tél. : 09 83 22 27 10  
06 63 83 70 47 - 06 63 39 00 18  
[www.poeles-bois-loudeac.com](http://www.poeles-bois-loudeac.com)

Assurance décennale spécial FUMISTERIE

Recevez l'actualité qui VOUS concerne !

Abonnement Formule 100% Numérique



15,60€  
par  
trimestre

- 📶 Emportez votre journal sur tous vos écrans
- 📄 Archivez facilement vos numéros
- 🕒 Recevez votre hebdo dès 6h



Le journal numérique : c'est quoi et comment ça marche ?

Abonnez-vous maintenant sur [lagazette-morbihan.fr/abonnement](http://lagazette-morbihan.fr/abonnement)

Paiement sécurisé - Commande rapide et facile  
 Foire Aux Questions